



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien  
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

## Délibération n°100/2021 du Conseil communautaire Séance du 5 juillet 2021

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 29 juin 2021  
Nombre de délégués en exercice : 75  
Nombre de délégués présents : 56  
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14  
Nombre de délégués absents : 5

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Monique GRAZIANO-BAYLE, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Fred MAHLER, José RIEU, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoit TRICHOT, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Christine SALANCON, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Philippe PAQUIER, Guy AUBANEL, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, Marjorie SABATON, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Gérard ESTELLE

**Absents ayant donné procuration :** Philippe BERTHOMIEU à Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON à Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Olivier ROBELET à Benoit TRICHOT, Didier BONNEAUD à Thierry VINCENT, Catherine CHANTRY à Fred MAHLER, Christine CLERC à Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN à Hervé GINOT, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Dominique ASTORI à Gérald MISSOUR, Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE

**Absents :** Pascale BORDES, Corine MARTIN, Alain POMMIER, Robert GAUTIER, Jean ROCHE.

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**Objet : Contrats d'apprentissage rentrée 2021.**

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une administration, cette formation en alternance étant sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui,

Considérant l'avis favorable du comité technique du 25 mai 2021,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 28 juin 2021,

**Le conseil communautaire décide, à l'unanimité,**

- d'approuver la création des contrats d'apprentissage suivants :

<b>Service</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Diplôme préparé</b>	<b>Durée de la formation</b>
Petite Enfance	1	CAP Accompagnement Petite Enfance	24 mois
Petite Enfance	2	DE d'éducateur de jeunes enfants	36 mois
Petite Enfance	3	DE d'auxiliaire de puériculture	24 mois
Commande Publique	1	Licence Gestion des Achats et Approvisionnements	12 mois
Informatique	1	Titre Pro Gestionnaire en maintenance et support informatique ou Bachelor en Ingénierie et Réseaux	24 mois ou 12 mois
Politique de la ville	1	Master en Sciences Humaines et sociales	24 mois
Office des Entreprises	1	Titre Pro Assistante de direction	12 mois
Développement Economique	1	BTS Gestion de la PME ou BTS Support à l'action managériale	24 mois
Jeunesse	1	BPJEPS Loisirs Tous Publics	12 mois
Eau et Assainissement	1	BTS Métier de l'Eau	24 mois

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 5 juillet 2021.

**Le Président**  
**Jean Christian REY**

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique en Préfecture et publié le*

